

## **DELEVOYE DÉMISSIONNE, LES MÉDECINS NE RELÂCHENT PAS LA PRESSION**

La situation était devenue intenable. Dans le collimateur depuis quelques jours après avoir « omis » de déclarer 13 mandats et leur rémunération, dont celui d'administrateur bénévole dans un institut de formation de l'assurance, dans sa déclaration auprès de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique, **Jean-Paul Delevoye**, Haut-commissaire aux retraites, a annoncé lundi qu'il **démissionnait**.

« *Ce projet est essentiel pour la France. En me maintenant, je le fragilise* », a notamment estimé le désormais ex-membre du gouvernement.

### **L'UFML-S réclame un moratoire**

« *Cette démission était courue, il ne pouvait pas faire autrement* », juge le Dr Jérôme Marty, dont le syndicat, l'UFML-S, s'est opposé dès cet été à la réforme pilotée par Jean-Paul Delevoye.

« *Est-ce que ça va changer les choses ? Cette affaire est tellement mal gérée depuis le début qu'on ne sait pas du tout où ça va finir*, poursuit le Dr Marty. *Ce qui est certain c'est qu'ils ont cramé la cartouche Philippe, carbonisé la cartouche Delevoye. Et comme Agnès Buzyn se fait discrète depuis plusieurs jours, c'est Macron qui est en première ligne.* »

Dans ces conditions, le Dr Marty confie au Généraliste que son syndicat s'apprête à réclamer un **moratoire sur la réforme des retraites**. « *Il faut que le gouvernement remette tout le monde autour de la table. Il ne pourra pas s'en sortir autrement* », lance le président de l'UFML-S.

### **Un rendez-vous avec la CSMF programmé juste avant la démission**

Pour le Dr Jean-Paul Ortiz, président de la CSMF, la démission de Jean-Paul Delevoye pourrait éventuellement entraîner quelques modifications du calendrier et de certains aspects de la réforme, mais ne devrait toutefois pas remettre en cause sa philosophie. « *Ce texte a été porté par une équipe autour de M. Delevoye et est la concrétisation d'engagements présidentiels* », souligne-t-il.

Quelques heures avant sa démission, le secrétariat de Jean-Paul Delevoye l'avait sollicité pour un rendez-vous ce jeudi, confie le Dr Ortiz. « *J'avais le sentiment que le Haut-commissariat aux retraites commençait enfin à comprendre que pour nous, cette réforme, c'était non* », conclut-il.

### **La grève des libéraux sera bien avancée au 3 janvier**

Comme vous l'annonçait dès vendredi après-midi *Le Généraliste*, SOS Retraites appelle les professions libérales à entrer en [grève dès le 3 janvier](#), soit un mois avant la date initiale du 3 février. Une décision prise par le collectif interprofessionnel (médecins, avocats, infirmières, comptables, pilotes de ligne, personnels navigants...) après qu'Édouard Philippe est « *resté sourd à la colère exprimée par les professions qui ont bâti des régimes de retraite autonomes, vertueux et solidaires* ».

Entre le 3 et le 6 janvier, les différentes professions représentées au sein de SOS Retraites, dont les médecins via la FMF et l'UFML-S, choisiront leur jour de grève. Les praticiens libéraux sont, eux, appelés à fermer leur cabinet les 3 et 6 janvier. Puis, si ses revendications n'étaient toujours pas prises en comptes par le gouvernement, SOS Retraites maintiendrait son appel à la grève illimitée à partir du 3 février.

*« On va arriver en deuxième lame, juste après les vacances, prévient le Dr Marty. S'il n'obtient pas d'ici là le retrait de la réforme, le mouvement actuel sera peut-être un peu épuisé. Nous arriverons alors forts du million de personnes que nous représentons. »*

### **Vers une action commune des syndicats médicaux ?**

Pour le Dr Jean-Paul Hamon, président de la FMF, la date retenue par SOS Retraites n'est pas optimale puisqu'une dernière réunion entre la profession et le Haut-commissariat aux retraites se tiendra quatre jours plus tard (7 janvier) et qu'à l'issue de celle-ci, les syndicats représentatifs des médecins pourraient décider d'une action commune. Toutefois, le Dr Hamon assure qu'il « sera solidaire », ne serait-ce que pour les infirmières « particulièrement pénalisées » selon lui. « On ne peut pas doubler leurs cotisations sans leur garantir un retrait correcte et les laisser aller à domicile pour 2,50 euros de déplacement. C'est invraisemblable ! », s'émeut le patron de la FMF.